

SÉANCE DU 23 JANVIER 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-trois janvier à vingt heures et quarante-cinq minutes, le Conseil Municipal de la Commune d'Andrezel s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur RÉMOND Bruno, Maire.

PRÉSENTS :

Mmes ANTOINE Michèle, BOYER Candice, CHABRAT Béatrice et LANGRY Véronique.
MM. LEMAITRE Yves, MAUBORGNE Xavier, RÉMOND Bruno et ROLLET Thibault.

EXCUSÉES :

Mmes AYADI Jalila et DUBOIS Véronique.

SECRÉTAIRE :

Mme BOYER Candice.

Le compte rendu de la séance du 05 décembre 2024 ayant été adressé à chacun des membres du Conseil Municipal, Monsieur le Maire demande si des questions subsistent. Aucune observation n'étant soulevée, celui-ci est adopté à l'unanimité.

RPI - MODIFICATIONS DES STATUTS

Monsieur le Maire informe les Conseillers que des modifications doivent être apportées aux statuts du syndicat de notre RPI à la suite d'observations transmises par la préfecture de Seine-et-Mame.

Il est également nécessaire de revoir le mode de calcul de la participation des communes, afin de ne pas pénaliser les initiatives d'apport d'élèves.

Monsieur le Maire expose les différentes modifications demandées par la préfecture de Seine-et-Marne, ainsi que le nouveau mode de calcul de la participation des communes.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, Le Conseil Municipal **APPROUVE** la modification des statuts du RPI.

MAISON DE LA SANTÉ DE CHAMPEAUX

Monsieur le Maire retrace au Conseil Municipal l'historique de ce projet.

En 2020, volonté de la part de Champeaux et des communes voisines de créer un syndicat. Cela est refusé et la CCBRC s'empare de ce projet. Après étude, la construction de deux maisons de la santé doit être réalisée : une à Soignolles et une à Champeaux. 4 ans plus tard, rien n'a bougé. Fin 2024, Champeaux relance l'idée de la création d'un syndicat avec Andrezel, Blandy, Fouju et Saint-Méry.

La création de ce syndicat se compose dans un premier temps de 5 communes afin de pouvoir bénéficier d'un contrat rural et de respecter la limite des 3 000 habitants.

La participation des communes serait de 3€ par habitant, ce qui représente environ 1 000€ pour Andrezel.

SDESM – MODIFICATION DU PÉRIMÈTRE DU SDESM PAR ADHÉSION DE LA COMMUNE DE SAINT-SOUPPLETS

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la demande d'adhésion de la commune de Saint Soupplets au SDESM.

Après délibérations, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **ACCEPTE** l'adhésion de cette commune au SDESM.

ENEDIS/ SDESM – TRAVAUX DE RENFORCEMENT DU RÉSEAU ELECTRIQUE

Monsieur le Maire informe le Conseil que les travaux de renforcement du réseau électrique touchent à leur fin.

Pour ce qui est des tranchés : ces dernières seront rebouchées prochainement mais les enrobés seront réalisés ultérieurement les entreprises étant fermées.

Concernant le transformateur : début février un nouveau transformateur sera installé sur la pelouse du presbytère, ultérieurement celui de la Rue Tournebride sera enlevé.

Pour ce qui est des branchements : ces derniers seront effectués par ENEDIS courant avril.

NÉO PILATES – STAGE DE REMOBILISATION CORPORELLE

Monsieur le Maire fait part aux Conseillers d'une demande de l'Association Néo Pilates basée à Saint-Méry. Cette dernière souhaiterait bénéficier de la salle afin de proposer des stages de remobilisation corporelle couplés à des conseils nutritionnels à destination des plus de 60 ans du mois de mai au mois de juillet à raison de deux séances par semaine.

A l'unanimité, le Conseil Municipal donne un avis favorable à cette demande.

SIETOM

Monsieur le Maire avise les Conseillers que le SIETOM a investi dans un broyeur, qui pourra prochainement être mis à disposition des communes pour que les habitants puissent venir broyer leurs branchages sur la commune lors de cessions programmées.

VIDÉOPROTECTION

Monsieur le Maire fait part au Conseil que le rapport de la Gendarmerie a été reçu récemment en Mairie. Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de faire appel à un AMO (Agent de Maîtrise d'Ouvrage) pour étudier ce projet.

DÉFENSE INCENDIE

Monsieur le Maire informe les Conseillers que les travaux de la réserve du Truisy devraient débuter fin février. L'entreprise ayant pris du retard, suite aux mauvaises conditions climatiques de l'année.

CHÂTEAU D'EAU

Suite à une question d'une conseillère, Monsieur le Maire indique aux membres du Conseil que le SIAEP continue à étudier l'avenir du château d'eau d'Andrezel, mais que ce dossier avance très lentement.

CRÉNEAUX PISCINE ÉCOLE

Un conseiller soulève le problème du financement des créneaux piscine maintenant que notre école comporte 3 classes. Monsieur le Maire répond qu'il a déjà fait part de cette question au RPI mais qu'aucune réponse ne lui a été apporté. Cependant, la commune ne pourra seule assumer le financement des créneaux des 3 classes.

DATES À RETENIR

Monsieur le Maire rappelle aux Conseillers quelques dates à noter :

- 25 janvier 2025 : Vœux du Maire et du Conseil Municipal
- 07 février 2025 : Assemblée Générale de l'Andrezélienne
- 09 février 2025 : Loto de l'Andrezélienne

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21H50.